Image not found or type unknown

Création d'une entreprise avec une APS

Par **pcyxishw**, le **07/06/2017** à **20:07**

Bonjour,

Basé à Lyon, j'ai une autorisation provisoire de séjour « étudiant en recherche d'emploi » valable jusqu'à octobre 2017. J'ai créé récemment mon statut de microentrepreneur commerçant (j'ai reçu la confirmation de la CCI le 15/05), comme me l'autorise l'APS depuis novembre 2016. Je dois donc changer mon APS pour un nouveau visa (commerçant ?) mais je ne sais pas exactement quels papiers et informations je dois fournir à la préfecture pour cela. J'ai déjà demandé à la préfecture de Lyon directement, ainsi que par mail, mais ils n'ont pas su me donner une réponse claire et je ne suis même pas sûr qu'ils m'aient communiqué les bonnes informations. Pourriez-vous, svp, me dire quels papiers je dois leur fournir pour cette demarche, quel formulaire je dois remplir, et quelle procédure je dois suivre pour obtenir un nouveau visa ? Merci beaucoup par avance pour votre aide !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés